



Pontault-Combault, le 14 juin 2022

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Chers Adhérents,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à une Assemblée Générale Extraordinaire qui se déroulera le

Vendredi 1^{er} juillet 2022 à 19h30
au Club House Stade Jean Moulin à Pontault

Pour voter, il faut :

- Etre à jour de sa cotisation au Club pour l'année 2021/2022
- Avoir au minimum 6 mois de présence au club pendant la saison
- Etre âgé de 16 ans minimum (sinon c'est le représentant légal qui vote)

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral – Bilan sportif – Bilan financier prévisionnel à fin mai 2022
- Démission du bureau actuel (Membres du Conseil)
- Election du nouveau bureau (Membres du Conseil)
(Appel à candidature : toute personne désirant se présenter pour participer activement au bon fonctionnement du Club est priée de se faire connaître le plus rapidement possible. Le bureau doit être constitué de minimum 5 personnes)
- Questions diverses

Nous vous rappelons que votre présence est indispensable pour le bon déroulement et les « conséquences » découlant de cette Assemblée. Nous comptons sur votre présence. S'il vous était impossible d'être là, nous vous demandons de bien vouloir confier votre pouvoir à un licencié chargé de vous représenter.

Nous tenons à vous informer que nous avons toujours besoin de bénévoles dans l'ensemble des catégories. Qu'ils soient sportifs ou administratifs toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir. Merci à tous les candidats de faire acte de candidature.

Merci et à bientôt.

Le Bureau

✂-----

POUVOIR – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU STADE PONTELLOIS – 1^{ER} JUILLET 2022

Nom du licencié : Prénom du licencié :

Dans le cas de mineurs de moins de 16 ans, nom et prénom du licencié :

Donne pouvoir à Mr, Mme :

Afin qu'il (qu'elle) me représente à l'Assemblée Générale 2021/2022, le 1^{er} juillet 2022

Date et signature précédée de « Bon pour pouvoir »